



Assemblée générale

Distr. limitée
11 août 2011
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Septième session

8-12 août 2011

Point 3 a) vi) de l'ordre du jour

Promotion du droit des peuples à la paix

M^{me} Laurence Boisson de Chazournes, M. Shiqiu Chen, M. Wolfgang Heinz, M. Alfred Ntunduguru Karokora, M. Vladimir Kartashkin, M. Obiora Chinedu Okafor, M^{me} Anantonia Reyes Prado, M. Shigeki Sakamoto, M. Dheerujlall Seetulsingh, M. Ahmer Bilal Soofi, M^{me} Halima Embarek Warzazi, M. Jean Ziegler, M^{me} Mona Zulficar: projet de recommandation

7/... Groupe de rédaction sur la promotion du droit des peuples à la paix

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 14/3 du Conseil des droits de l'homme en date du 17 juin 2010, dans laquelle le Conseil a demandé au Comité consultatif d'élaborer un projet de déclaration sur le droit des peuples à la paix,

Rappelant aussi qu'à sa cinquième session, le Comité a désigné Chinsung Chung, Miguel d'Escoto Brockmann, Wolfgang Stefan Heinz et Mona Zulficar comme membres du groupe de rédaction, que le groupe a ensuite élu M^{me} Zulficar Présidente et M. Heinz Rapporteur du groupe de rédaction, et que Shigeki Sakamoto et Latif Hüseyinov ont rejoint le groupe de rédaction à la sixième session du Comité,

Rappelant que par sa résolution 17/16 du 17 juin 2011, le Conseil des droits de l'homme a demandé au Comité consultatif, en consultation avec les États membres, la société civile, les milieux universitaires et toutes les parties prenantes, de présenter un projet de déclaration sur le droit des peuples à la paix et de faire rapport sur les progrès accomplis à cet égard au Conseil, à sa vingtième session,

1. *Prend note* du deuxième rapport intérimaire soumis par le groupe de rédaction au Comité consultatif, à sa septième session (A/HRC/AC/7/3);
2. *Se félicite* des réponses reçues au questionnaire envoyé en mars 2011;
3. *Prend dûment en considération* les débats tenus et les déclarations faites pendant sa septième session;
4. *Salue* les initiatives prises par la société civile d'organiser des débats sur les rapports intérimaires du Comité consultatif avec des États membres et des universitaires;
5. *Encourage* les différentes parties prenantes à contribuer aux travaux en cours;

6. *Prie* le groupe de rédaction de soumettre un projet révisé de déclaration sur le droit des peuples à la paix, en tenant compte des observations reçues et des débats tenus pendant la septième session du Comité consultatif.
